REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO Travail - Démocratie - Paix

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL / DU GOUVERNEMENT /

DECRET N° 85/69I du IO Mai I985 portant nomination de Monsieur NZONDO Marcel en qualité de Secrétaire Général au Ministère de l'Equipement Rural et de l'Action Coopérative.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU FARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de fonction allouées à certains responsables administratifs;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérims des Nambres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu :

## DECRETE :

ARTICLE 1ER. - Monsieur NZONDO Marcel, Administrateur des SAF de 4è échelon, est nommé Secrétaire Général au Ministère de l'Equipement Rural et de l'Action Coopérative.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent decret.

.../...

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef du Gouvernement.

Le Premier Ministre,

Ange Edouard POUNGUI.-Le Ministre des Finances et du Budget

Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.

et de l'Action Coopérative.

Colonel Denis SASSOU NGUESSO.-Le Ministre de 1'Equipement Rural

Fait à Brazzaville, le IO Mai 1985

Alphonse NZIEFFE .-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA